

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées

VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

2023



Table des matières

INTRODUCTION.....	3
PORTRAIT – VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE.....	4
GROUPE DE TRAVAIL.....	5
RÉALISATIONS PASSÉES	6
MESURES RÉALISÉES DE FAÇON CONTINUE	8
PLAN D’ACTION 2023.....	12
REMERCIEMENTS ET CONTACTS	17

INTRODUCTION

Depuis 2021, la Ville de Saint-Charles-Borromée (SCB) s'engage pleinement dans le respect de la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. La croissance démographique, portant la population à plus de 15 000 habitants, a renforcé cette responsabilité. Dans une démarche axée sur les meilleures pratiques et interventions, le personnel administratif et politique de SCB s'efforce à créer un environnement où chaque citoyen a l'opportunité de s'épanouir et de profiter pleinement des nombreux services offerts sur l'ensemble de son territoire.

En effet, pour y parvenir, la Ville a le devoir de déployer des mesures facilitant le quotidien des personnes handicapées. L'accessibilité universelle demeure un défi constant, à travers chaque action municipale, qui implique de revoir ses façons de faire et de poursuivre les investissements afin d'adapter ses installations, ses événements et programmes ainsi que ses services.

Afin de mieux comprendre les différentes mesures établies dans ce plan, permettez un petit segment de définition sous le thème de *Saviez-vous que ?* :

- Au sens de la Loi, une personne handicapée est « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »¹
- Le Décret 655-2021 a pour objectif que les organisations assujetties planifient dans les différents plans d'action des mesures visant à prévenir ou à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées dans l'ensemble de leurs secteurs d'activité.²
- L'objectif exprime l'intention, l'engagement, ce qui est à réaliser.
- La mesure est le moyen précis que les intervenants prendront pour atteindre les objectifs.
- L'indicateur est un moyen simple de constater si la mesure a été réalisée ou si l'objectif a été atteint.
- La cible devrait exprimer le niveau ou la hauteur du résultat attendu (par rapport à une unité de mesure, par exemple, les pourcentages).³

¹ Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées – volet municipalités – Gouvernement du Québec 2004 : 1

² Office des personnes handicapées du Québec - Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées – volet municipalités – page 2

³ Office des personnes handicapées du Québec - Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées – volet municipalités – page 13

PORTRAIT – VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

La Ville de Saint-Charles-Borromée, située dans Lanaudière au sein de la MRC de Joliette, s'étend sur une superficie de 18,60 km². Selon le recensement de Statistiques Canada de 2016 et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) datant du 1er janvier 2020, la population précise de la ville était alors de 14 683 personnes⁴. En 2021, la Ville de Saint-Charles-Borromée a été élevée au statut de Ville, marquant une évolution importante. Cette transformation se reflète dans l'augmentation soutenue du nombre d'unités de logement et l'afflux croissant de familles et de personnes âgées choisissant de s'y établir.

Saint-Charles-Borromée oriente son développement à travers son plan stratégique 2021-2030, centré sur l'engagement envers ses citoyens et la prestation de services de qualité, en accord avec le principe fondamental "Ensemble vers un demain enviable". En complément de ce plan, la ville s'est dotée d'une nouvelle mission et de valeurs révisées. La mission vise à « offrir un milieu de vie attrayant et durable avec des services de qualité, facilement accessibles et adaptés aux besoins des citoyens et de leur communauté ». D'ici 2030, Saint-Charles-Borromée souhaite se démarquer par ses atouts naturels, son environnement propice à la collaboration, un développement harmonieux et à échelle humaine. Finalement, les valeurs fondamentales, à savoir la qualité de vie, la cohérence, le respect et l'approche citoyenne, sont intégrées de manière cohérente dans l'ensemble de son plan d'action et de sa mission.

Toutes ces définitions sont intégrées dans les diverses initiatives municipales de la Ville de SCB, qui compte plus de 50 employés permanents répartis au sein de différents services. Le plan d'action 2023 à l'égard des personnes handicapées s'ajoute à l'engagement global visant à entreprendre des actions et à prendre des décisions favorisant l'écoute, la compréhension et la valorisation de l'ensemble de la population. Ceci est réalisé en tenant compte des divers facteurs sociaux, et ce, à travers plusieurs secteurs d'activité, notamment les services des travaux publics, de l'aménagement du territoire, des communications, des loisirs, des parcs, la prévention des incendies, et bien d'autres.

⁴ Ville Saint-Charles-Borromée – Site Web

GROUPE DE TRAVAIL

Le Service des loisirs, parcs et communauté est chargé de mettre à jour et de concrétiser le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, avec la désignation d'une personne responsable conformément à la *Loi*. Au besoin, le service collabore étroitement avec les directions des autres services municipaux ainsi qu'avec divers organismes et partenaires. En raison du contexte tardif, aucune consultation à grande échelle avec les partenaires n'a été réalisée. Toutefois, des consultations en vue de la mise en œuvre en 2024 sont prévues.

En dépit de l'absence de consultations élargies, les divers intervenants du Service des loisirs, parcs et communautés ont été sollicités pour proposer des actions concrètes et assurer la pérennité des mesures en continu :

- Kim Pelletier – Conseillère en loisirs, volet loisirs et événements
- Alexandrine L'Écuyer – Conseillère en loisirs, volet communauté
- Gabriel Poirier – Agent de soutien logistique et communauté

RÉALISATIONS PASSÉES

La Ville de Saint-Charles-Borromée est en cours d'élaboration de son tout premier plan d'action dédié aux personnes handicapées. Toutefois, il convient de souligner plusieurs initiatives antérieures qui ont eu pour objectif de promouvoir l'inclusion et l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de son territoire. Ces actions seront régulièrement actualisées afin de garantir l'offre en continue de services inclusifs à l'ensemble de ses citoyens. En outre, en offrant un soutien dédié aux individus ayant des besoins particuliers au sein de son camp de jour depuis plus de dix ans, la Ville de Saint-Charles-Borromée a accompli les réalisations suivantes :

2018-2019

- Ajustement des feux sonores à l'intersection des rues Visitation et Roméo-Gaudreault.

2021

- Le Service des loisirs, parc et communauté signe une entente avec *Les Répits de Gaby* pour offrir un camp de jour adapté dans une école primaire sur son territoire, incluant les défis qu'impose le contexte pandémique.

2022

- Plusieurs actions ont été réalisées pour améliorer le service d'accompagnement en camp de jour, notamment en offrant un coin de repos plus grands aux enfants ayant des demandes d'accompagnement plus précises.
- Le Service des loisirs, parc et communauté propose le renouvellement de l'entente avec *Les Répits de Gaby* pour offrir un camp de jour adapté, cette fois-ci dans le centre communautaire Alain-Pagé, afin que la clientèle bénéficie des lieux climatisés lors des grandes chaleurs.

2023

- La Ville de Saint-Charles-Borromée a acquis et installé le tout premier jeu d'eau entièrement inclusif dans l'un de ses plus vastes parcs, à savoir le parc Saint-Jean-Bosco. Ce nouvel aménagement comprend une surface caoutchoutée spécialement conçue, offrant ainsi aux personnes à mobilité réduite la possibilité de se rafraîchir en toute sécurité.
- La Ville de SCB travaille en collaboration avec l'organisme *les enfants de la rue* pour former les moniteurs de camp de jour au programme d'intégration des jeunes en situation de handicap.

MESURES RÉALISÉES DE FAÇON CONTINUE

Mesures en continu	Responsable
Promotion	
- Promotion des activités de nos organismes dans les outils de communications municipaux.	Communications
- Promotion des lieux partiellement accessibles dans les outils de communication municipaux.	Communications
Accessibilité aux services offerts	
- Offrir le programme d'accompagnement en loisirs au camp de jour en misant sur l'inclusion et l'intégration optimale de l'enfant.	Loisirs, parcs et communauté
- Accès aux différents bâtiments avec rampe d'accès déneigés, accessibles	Services techniques et travaux publics

Mesures en continu	Responsable
Accessibilité au travail (embauche, conditions de travail, maintien en emploi)	
- Application de la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les groupes cibles.	Ressources humaines
Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations	

- Maintenir l'entretien des portes automatiques dans les bâtiments publics municipaux.	Services techniques et travaux publics
- Lors des travaux touchant les intersections, les Services techniques et travaux publics s'assurent que les infrastructures et les équipements soient accessibles aux personnes en situation de handicap.	Services techniques et travaux publics
- Le déneigement des accès aux feux de circulation, des trottoirs.	Services d'entretien, techniques et travaux publics
- Le déneigement des pistes multifonctionnelles.	Services techniques et travaux publics
- Le marquage des passages piétonniers et l'installation de la signalisation sont effectués chaque année au printemps.	Services techniques et travaux publics
- Le Service des travaux publics assure l'entretien et les correctifs nécessaires sur les pistes cyclables et les pistes multifonctionnelles.	Services techniques et travaux publics

Mesures en continu	Responsable
Accessibilité à l'information et aux documents	
<ul style="list-style-type: none"> - Application du guide de normes graphiques incluant des mesures favorisant l'accessibilité et la lisibilité dans les outils de communication municipaux : <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'une police de caractère sans empattement qui se distingue par sa constance et sa grande lisibilité ; • Utilisation de pictogrammes dans nos communications et concepts graphiques pour faciliter la compréhension globale des messages. 	Communications
Adaptation aux situations particulières (urgence et sécurité civile)	

<ul style="list-style-type: none"> - Le service de prévention des incendies s'assure de la présence de plan d'urgence et de la mise à jour de celui-ci dans les bâtiments municipaux et les résidences pour aînés. - Le service de la prévention des incendies fait les exercices d'évacuation des milieux scolaires, incluant les classes adaptées et l'école Espace-Jeunesse (dédié à la clientèle particulière). - Le service de la prévention des incendies fait les exercices d'évacuation des sites accueillant les camps de jour municipaux en période estivale en assurant une sécurité particulière aux jeunes présentant des besoins particuliers. 	Service de la Prévention des incendies
<ul style="list-style-type: none"> - Le service de prévention des incendies effectue des visites à domicile pour le contrôle des avertisseurs de fumée. 	Service de la Prévention des incendies

Mesures en continu	Responsable
Installations sanitaires estivales accessibles	
<ul style="list-style-type: none"> - Deux toilettes adaptées accessibles sont disponibles dans le parc Maria-Gorreti. 	Service technique et travaux publics
<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des toilettes chimiques compte toujours au moins une toilette accessible lors des événements municipaux. 	Loisirs, parcs et communauté

PLAN D'ACTION 2023

<i>Obstacles</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Mesures</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Responsables</i>	<i>Échéancier</i>
Promotion					
Les organismes offrant des services aux personnes handicapées sont méconnus sur le territoire	Promouvoir les organismes offrant des services aux personnes handicapées.	Une chronique publiée dans les outils municipaux de communication fera la promotion des organismes œuvrant dans le secteur	Vérifier sur le site web de la Ville	Services des loisirs, parcs et communauté et communication	Décembre 2023
Évaluer la possibilité de diffuser les séances du conseil municipal, car certaines personnes ne peuvent se déplacer pour y assister	Prendre en considération les problèmes de mobilisation chez la clientèle ciblée et offrir une adaptation pour les séances	Diffuser les séances du conseil en ligne	Vérifier sur le site de la Ville SCB / réseaux sociaux	Communication	Décembre 2023
Accessibilité aux services offerts					
Accessibilité des aires de jeux dans les parcs d'envergures	Rendre les aires de jeux des parcs Casavant-Desrochers et St-Jean-Bosco accessibles aux personnes handicapées et à leur famille.	Analyser la possibilité de modifier la surface amortissante	Vérifier la tenue de la rencontre d'analyse et faire les propositions de changement de surface amortissantes	Service des loisirs, parcs et communauté	Décembre 2023

<i>Obstacles</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Mesures</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Responsables</i>	<i>Échéancier</i>
Les enfants à besoins particuliers requièrent de l'accompagnement pour participer aux activités régulières du camp de jour estival	Offrir un programme d'accompagnement aux enfants à besoins particuliers lors du camp de jour estival	Offrir un service d'accompagnement plus spécialisé lors du camp de jour estival	Création d'un poste de chef d'équipe en accompagnement	Service des loisirs, parcs et communauté	Juin 2023

<i>Obstacles</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Mesures</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Responsables</i>	<i>Échéancier</i>
Accessibilité au travail (embauche, conditions de travail, maintien en emploi)					
La Ville n'a pas de politique d'accès à l'égalité en emploi pour les groupes cibles	Intégrer à la politique de dotation un volet concernant l'accès à l'égalité en emploi pour les groupes cibles	Évaluer les différentes politiques environnantes des villes voisines pour proposer un projet réaliste	Dépôt des recherches	Service des ressources humaines	Décembre 2023

<i>Obstacles</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Mesures</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Responsables</i>	<i>Échéancier</i>
Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations					

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultat	Responsables	Échéancier
Certaines installations sont défectueuses, mal adaptées ou demandent un entretien périodique	Entretien des installations afin que leur usage soit optimal pour les personnes handicapées	Terminer le dépôt du programme de subvention pour l'amélioration du centre Alain-Pagé	Consulter le projet déposé	Service technique et travaux publics	Décembre 2023
Les trottoirs de la rue Visitation sont étroits	Agrandir les trottoirs de la rue Visitation, car ce ne sont pas toutes les clientèles adaptées qui peuvent les utiliser	Terminer les travaux de la rue Visitation selon le plan « Axe des générations »	Constater les travaux terminés	Contractuels Service technique et travaux publics	Novembre 2023
Accessibilité à l'information et aux documents					
Les personnes au Service à la clientèle ne sont pas formées pour répondre aux besoins des personnes mal entendantes	Former les personnes-ressources adéquatement	Évaluer les coûts, rechercher des formations spécialisées	Suivre les formations	Communication	Décembre 2023
Adaptation aux situations particulières (urgence et sécurité civile)					
Il n'y a pas de protocole d'urgence adapté à la clientèle du camp de jour des <i>Répits de Gaby</i> au centre Alain-Pagé.	Assurer la sécurité des enfants en tenant compte des capacités de ceux-ci	Mettre en place un protocole d'urgence adapté	Le protocole d'urgence adapté	Service de la prévention des incendies et loisirs, parcs et communauté	Juin 2023

Installations sanitaires estivales accessibles

Le bloc sanitaire du parc Saint-Jean-Bosco n'est pas accessible	Rendre accessible le bloc sanitaire du parc Saint-Jean-Bosco	Modifier les toilettes de l'infrastructure pour le rendre accessible	Comprendre les notions d'accessibilité universelles et modifier le bâtiment en ce sens	Service technique et travaux publics	Août 2023
---	--	--	--	--------------------------------------	-----------

Adaptation dans le cadre des événements et programmations

Les événements estivaux ne sont pas tous accessibles	S'assurer que les événements sont conformes aux normes et bonnes pratiques en matière d'accessibilité universelle	Prendre connaissance des règlements et assurer la conformité des événements accessibles	Proposer des événements accessibles en comité loisir et le noter dans les procès-verbaux	Service loisirs, parcs et communauté	Décembre 2023
L'offre de cours de sports et de culture ne favorise pas l'inclusion des personnes à mobilité réduite	S'assurer que l'offre de cours de la programmation couvre un minimum de pourcentage pour les personnes handicapées	Offrir des cours sur chaise (yoga, zumba, etc.)	Constatation la programmation et le taux d'inscription	Service loisirs, parcs et communauté	Décembre 2023

REMERCIEMENTS ET CONTACTS

La Ville de Saint-Charles-Borromée remercie l'office des personnes handicapées pour son soutien et son accompagnement dans la réalisation de son premier plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Pour toutes questions et commentaires, contacter le Service des loisirs,
parcs et communauté,
10 rue Pierre de Coubertin, Saint-Charles-Borromée
450 759-4415

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées
Ville de Saint-Charles-Borromée
Adopté en séance publique le 11 décembre 2023
Mis en ligne sur le site internet le 20 décembre 2023